

**M. Lang:** ... ne serait pas étudiée puisqu'il y aurait alors des élections générales, je propose, appuyé par le député de Guelph (M. Schroder):

Que la Chambre demande au caucus conservateur de cesser d'abuser du temps de la Chambre et de gaspiller l'argent des contribuables, c'est-à-dire de cesser de minimiser l'importante question de la peine capitale en l'utilisant comme instrument politique pour embarrasser son propre chef.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

ON DEMANDE AU MINISTRE DE FAIRE UNE DÉCLARATION—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une pressante nécessité. Étant donné que personne n'a annoncé si un versement avait été fait au titre du programme de stabilisation des prix du grain de l'Ouest nonobstant le fait que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, lorsqu'il a proposé ce programme à l'origine, ait déclaré que des décisions seraient prises au début de chaque année civile, et étant donné le fait que rien n'a été annoncé concernant les indemnités qui doivent être versées aux producteurs de grain suite à l'embargo contre la Russie, je propose, appuyé par le député d'Assiniboia (M. Gustafson):

Que le ministre de l'Agriculture fasse une déclaration à l'appel des motions sur ces deux questions afin de nous permettre de déterminer s'il éprouve encore quelque intérêt pour l'agriculture dans l'ouest du Canada.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

ON DEMANDE AU MINISTRE DE FAIRE UNE DÉCLARATION SUR  
LA RÉDUCTION ÉVENTUELLE DES EFFECTIFS—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que le solliciteur général a déclaré qu'il lui faudrait réduire de 3,000 les effectifs de la GRC si les agents décidaient de s'organiser, je propose, appuyé par le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman):

Que le solliciteur général fasse une déclaration à l'appel des motions pour expliquer à la Chambre quelles parties de la Gendarmerie ou quelles régions du pays seraient touchées par ces réductions, et préciser s'il a consulté les procureurs généraux des provinces au sujet de son projet de réduction des effectifs de la Gendarmerie.

### Article 43 du Règlement

**Mme le Président:** Consent-on unanimement à la présentation de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES PÊCHES

LA PÊCHE AU SAUMON DANS LA RÉSERVE DE RESTIGOUCHE AU  
QUÉBEC—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Mel Gass (Malpègue):** Madame le Président, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une pressante nécessité. Les autochtones de la réserve Restigouche, au Québec, ont été sommés de cesser toute pêche au saumon le plus tard à minuit hier soir, sans quoi ils en subiraient les conséquences. Depuis 11 heures ce matin, 300 agents de la Sûreté du Québec et des garde-pêche encerclent la réserve qui se trouve dans un état de siège. En conséquence, je propose, appuyé par le député de Fundy-Royal (M. Corbett):

Que la Chambre enjointe au ministre des Pêches et des Océans de communiquer avec son homologue provincial pour lui demander d'intervenir afin qu'on trouve une solution à l'amiable avant que cette situation critique ne s'envenime davantage.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que le ministre de l'Environnement a déclaré aux journalistes que son ministère accordait la priorité au problème de la pollution de la rivière Niagara; étant donné que, selon les plus récentes nouvelles, les niveaux de biphényles polychlorés cancérogènes y ont augmenté de 153 à 266 et que l'indice du composé Lindane est à 26, alors qu'on ne l'avait jamais décelé auparavant; et étant donné que l'on continue de déverser dans la rivière Niagara, depuis Niagara Falls, dans l'État de New York, quatre millions de gallons de déchets domestiques et industriels non traités, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Sud (M. Stewart):

Que la Chambre signale au ministre que la population de la région de Niagara veut qu'il prenne des mesures plus concrètes pour régler le problème de la rivière Niagara et qu'il perde beaucoup moins de temps à s'entretenir longuement et inutilement avec les journalistes au sujet des principales priorités de son ministère.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?